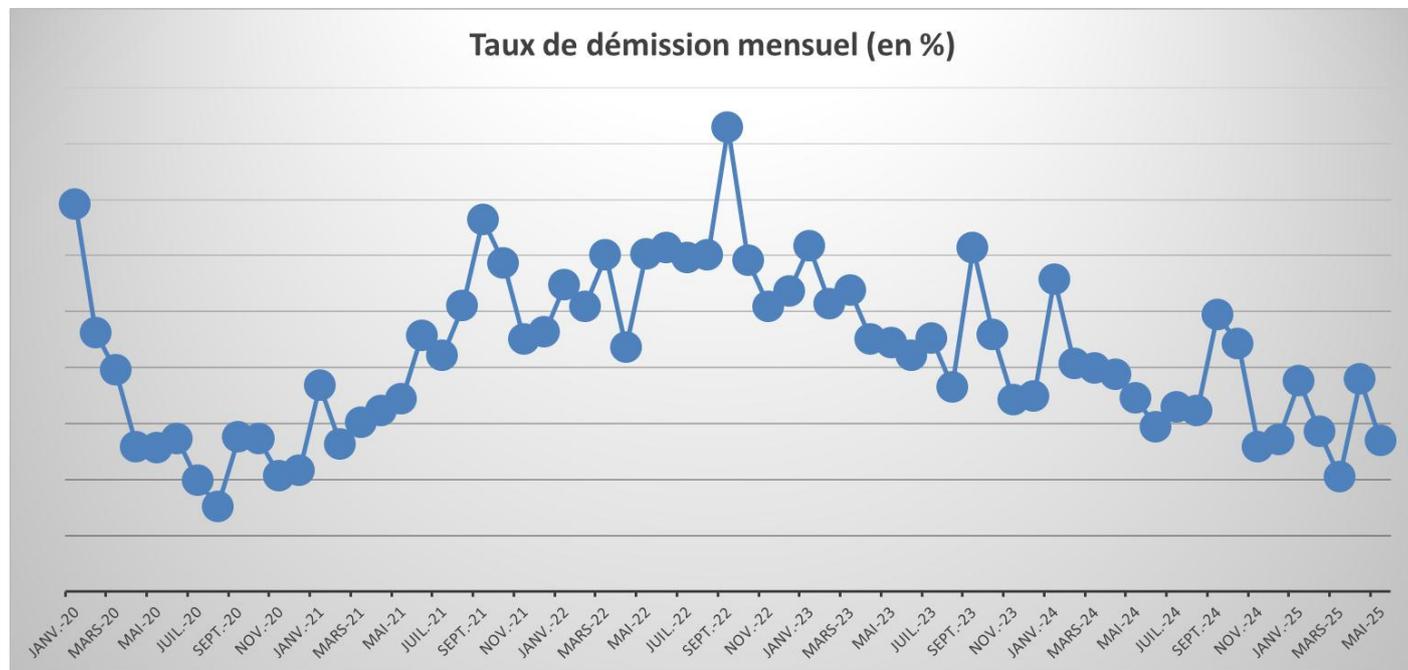


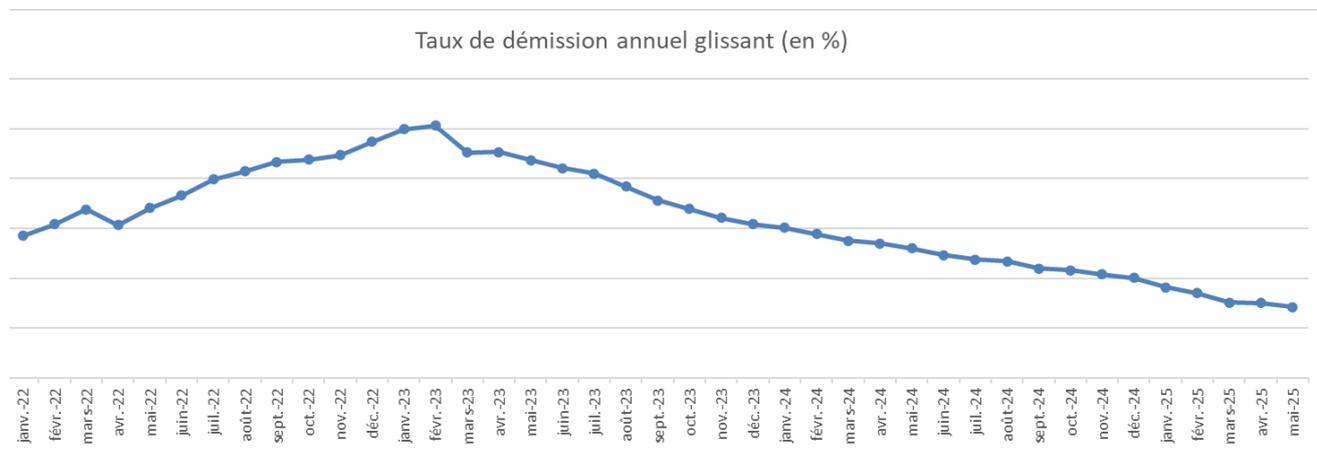
## Analyse des effectifs :

La baisse des effectifs est restée sur la même pente ce mois-ci que les mois précédents même si la pente s'est un peu adoucie.

Les entrées sont très faibles mais on pouvait craindre pire avec un mois de mai assez gruyère cette année. Le nombre des départs est également très faible avec notamment très peu de démissions :



Le taux glissant annuel des démissions repart à la baisse après un léger plateau le mois dernier :

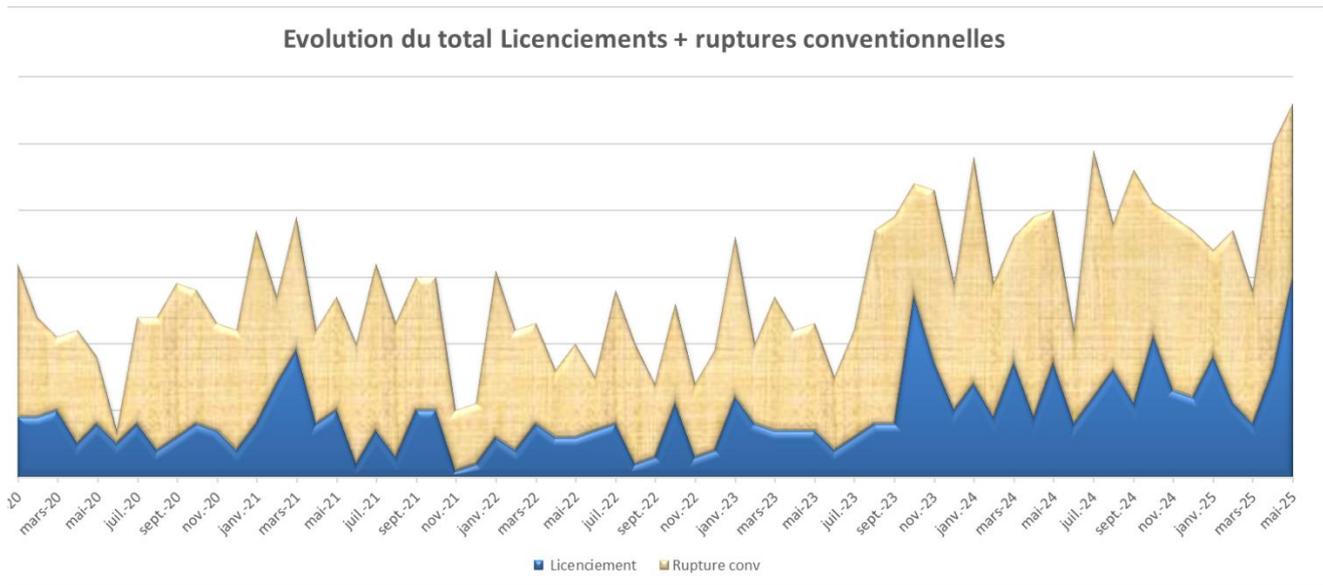


Le taux est désormais exceptionnellement bas, mais pourrait bien encore baisser d'ici le mois de septembre, car la dynamique des départs volontaire est globalement encore plus molle que celle de l'an dernier.

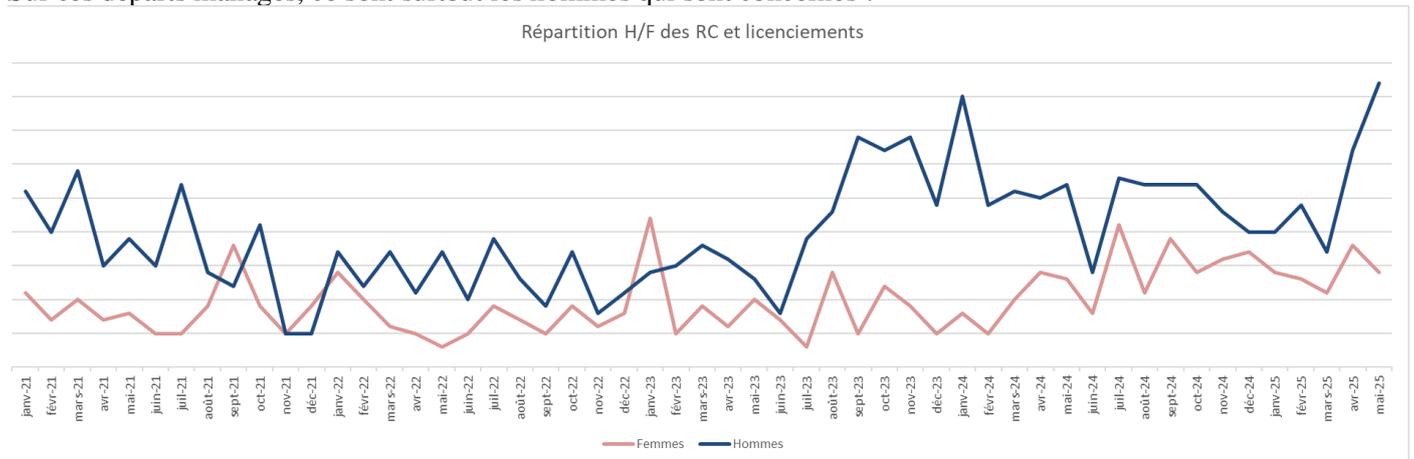
Les départs « managés » (licenciements + ruptures conventionnelles) sont à contrario sur un pic record (le précédent record date seulement du mois dernier !).

Si les RC sont à un niveau élevé mais déjà vu, les licenciements sont quant à eux à un niveau record jamais atteint !!! C'est le 3ème pic début 2020, et c'est le plus haut.

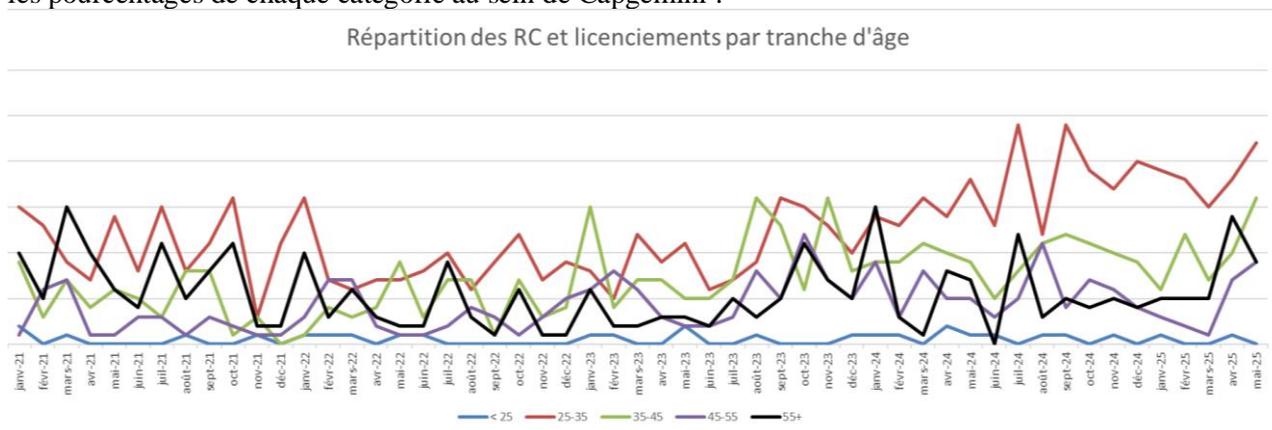
On nous annonce à chaque fois que ce ne sont que des cas individuels sans lien avec un licenciement économique... mais quand on atteint un tel volume, difficile de penser que tous ces salariés sont devenus soudainement insuffisants professionnellement...



Sur ces départs managés, ce sont surtout les hommes qui sont concernés :

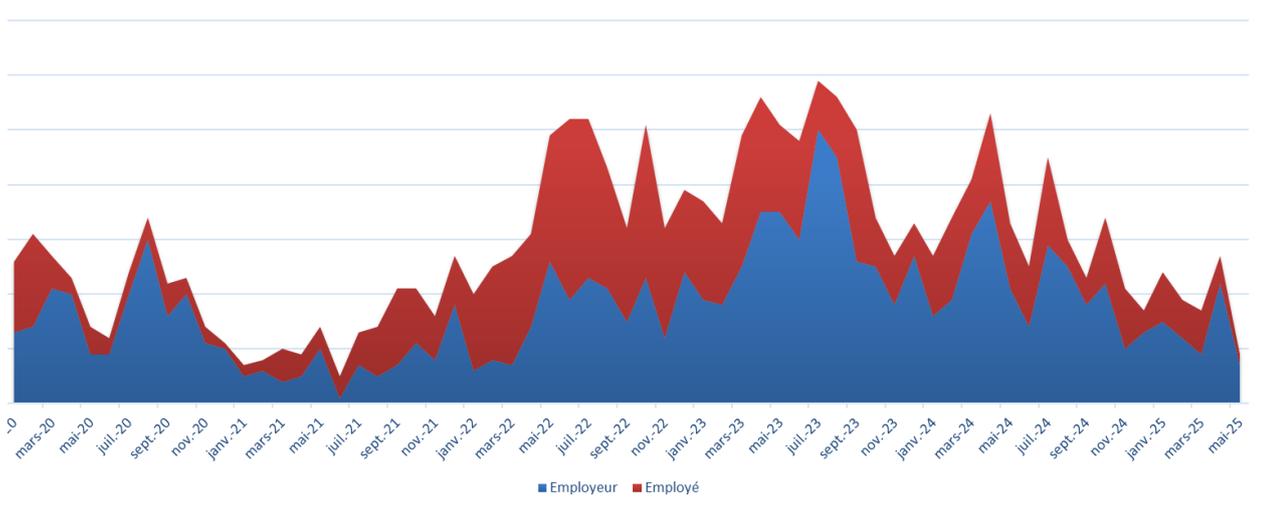


Mais on ne constate pas une tranche d'âge ou d'ancienneté plus touchée que les autres. On reste assez cohérent avec les pourcentages de chaque catégorie au sein de Capgemini :



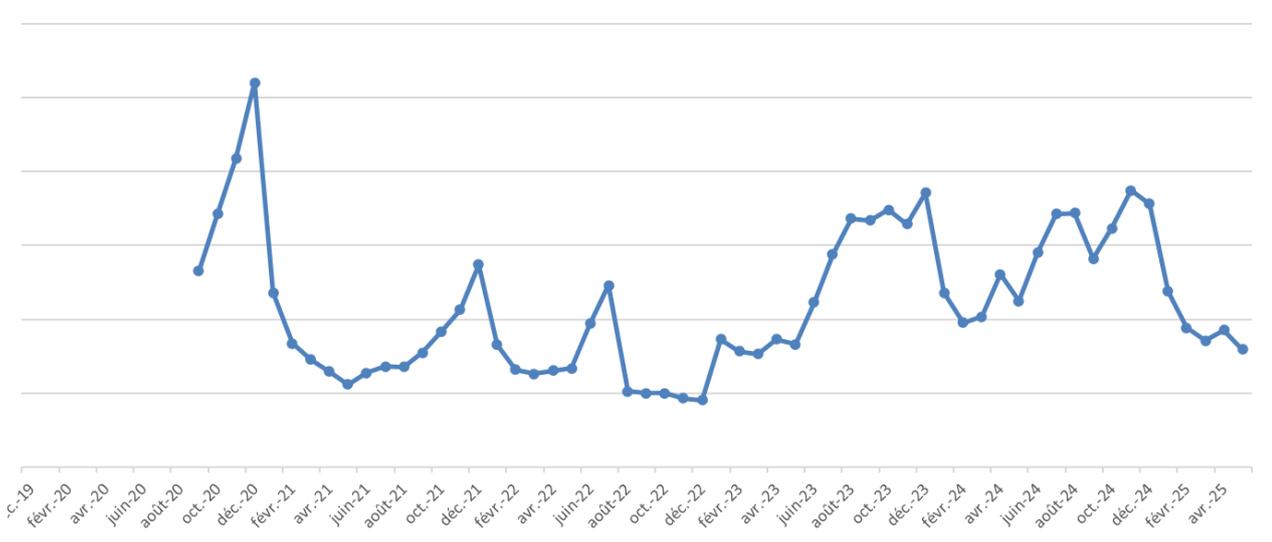
Les fins de période d'essai sont quant à elles très basses :

### Evolution des ruptures de période d'essai



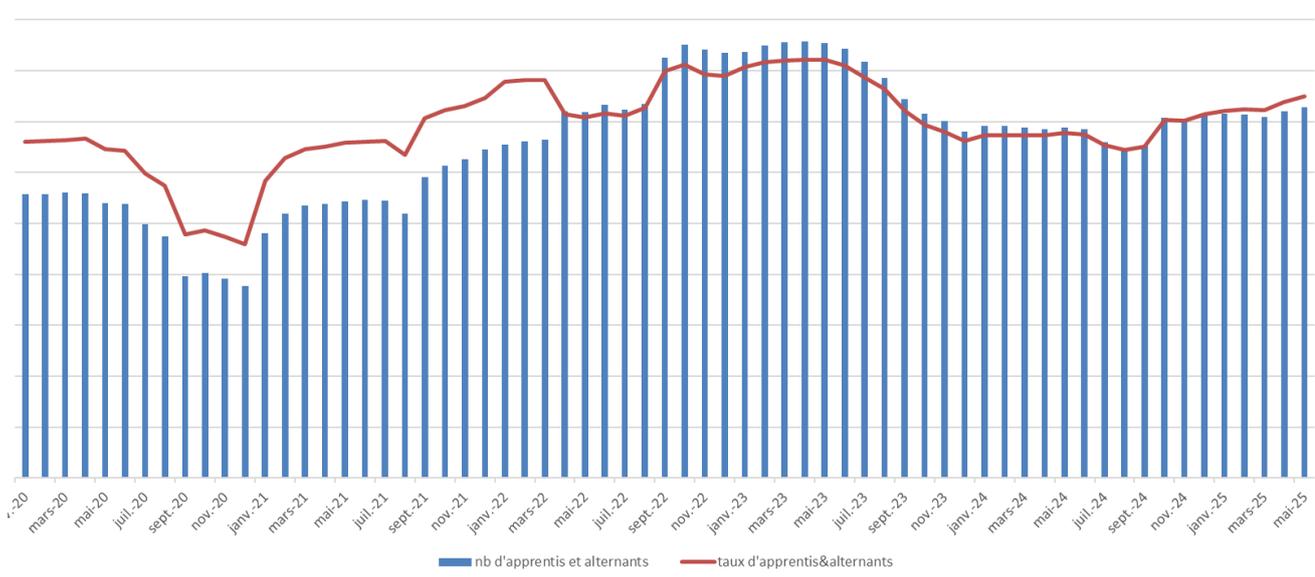
Ce qui maintient le taux glissant d'échec de recrutement à un niveau raisonnable :

### taux glissant d'échecs de recrutement

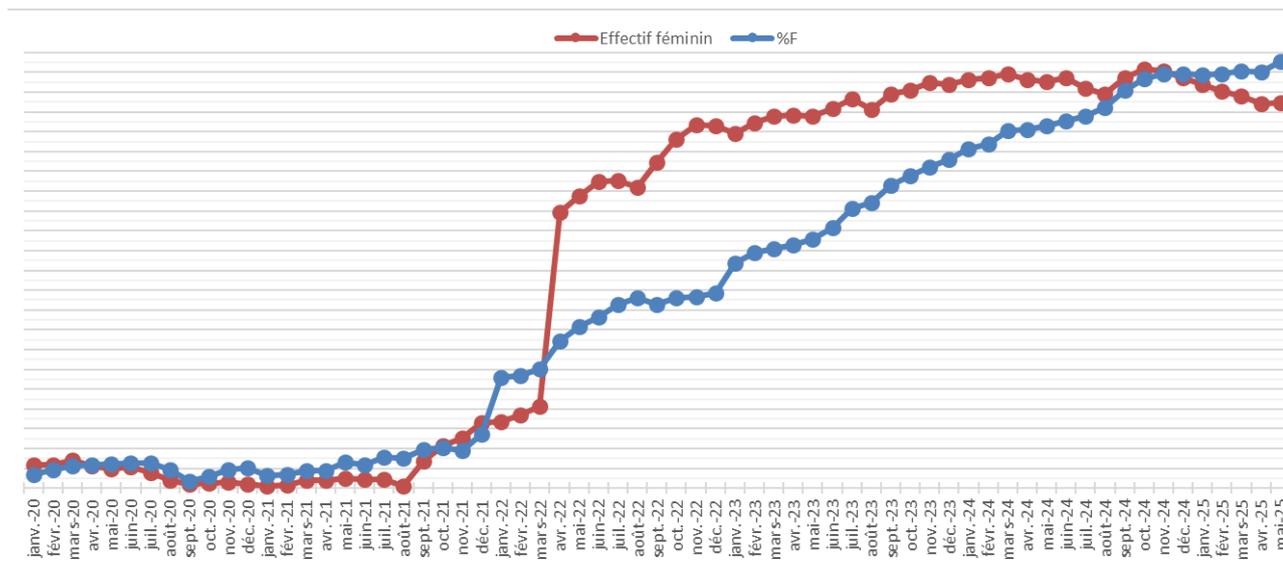


Comme le mois dernier, le nombre des apprentis a légèrement cru pendant ce mois de baisse d'effectif. Le taux a donc légèrement augmenté.

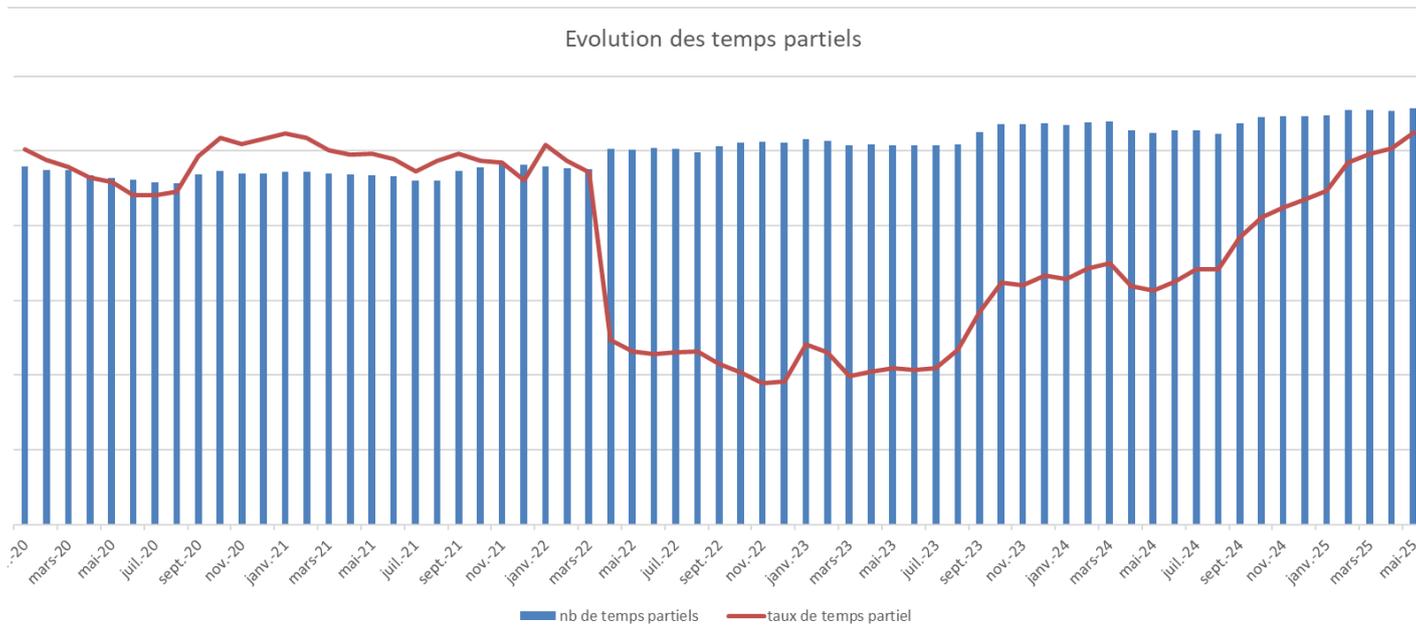
### Evolutions du nombre et taux d'apprentis+alternants



De même, le nombre de femmes a augmenté ce mois-ci quand celui des hommes a baissé significativement. Le taux de femmes dans l'entreprise atteint donc un nouveau record :



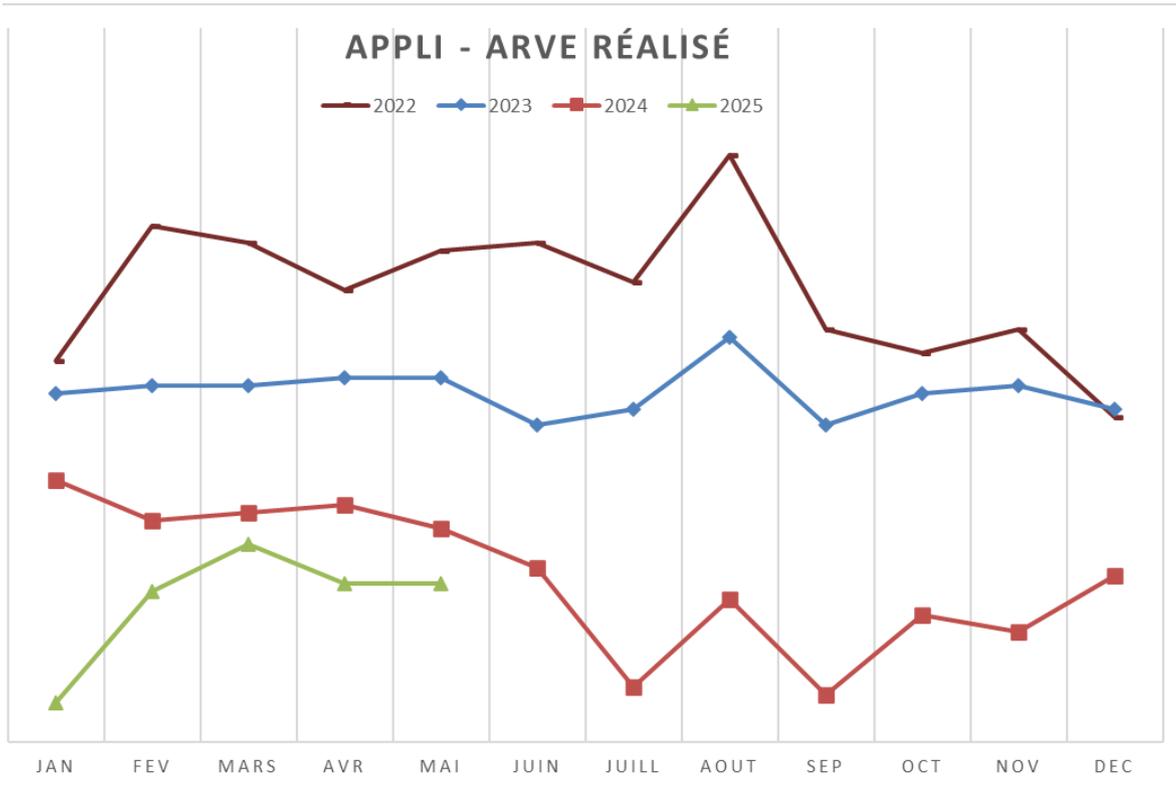
Le nombre des temps partiels est lui aussi à la hausse et atteint son record depuis 2020.



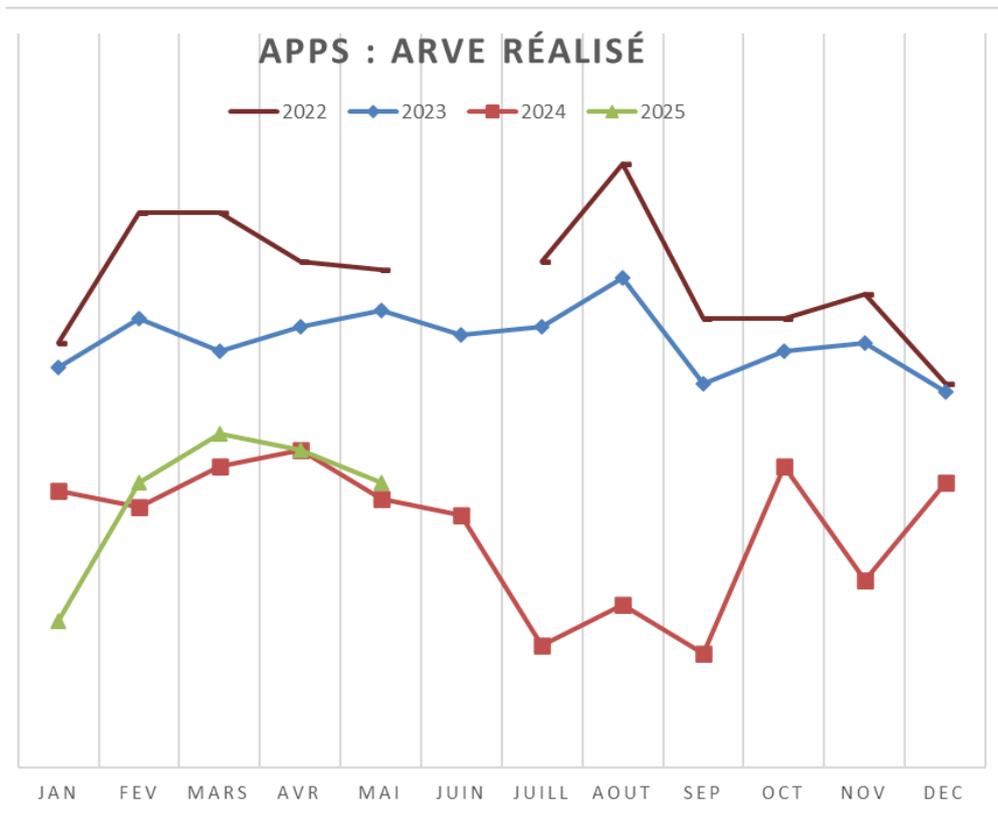
A noter : 4 indicateurs qui nous étaient communiqués habituellement et étaient en statut « NC » le mois-dernier (notamment le nombre de congés sabbatiques) sont revenus... mais ils semblent faux ! (Pas de cohérence avec les valeurs des mois passés) ...

# Analyse de l'activité économique

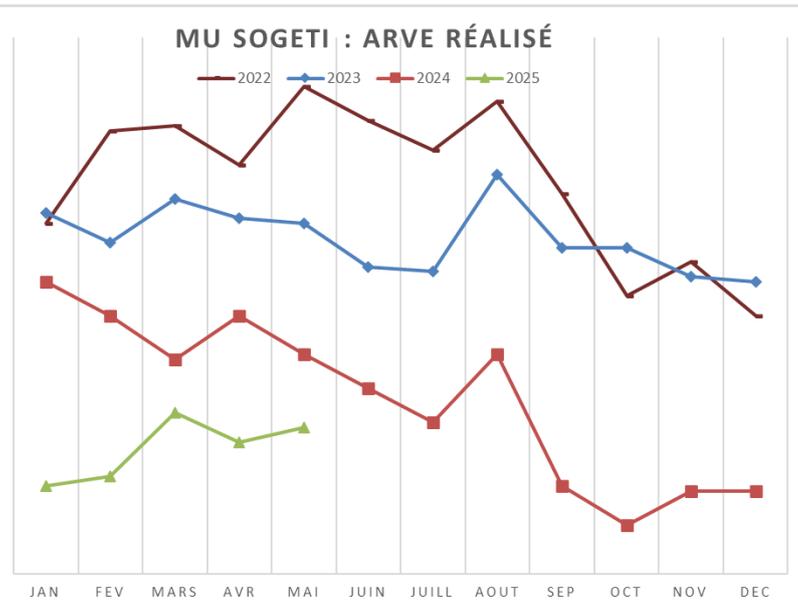
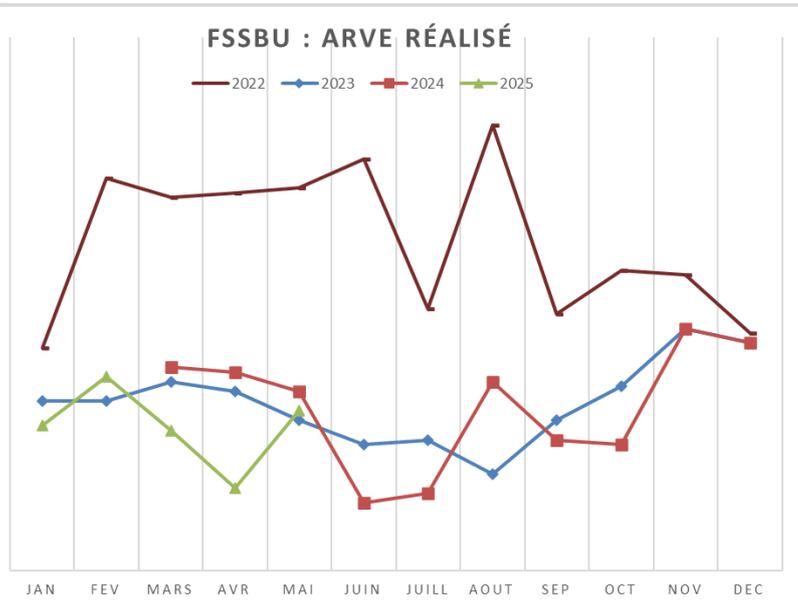
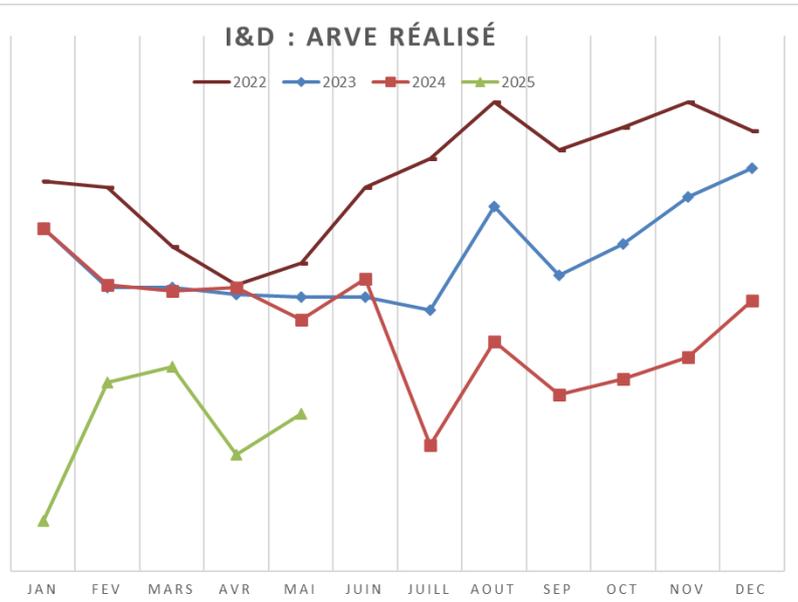
Mai est un nouveau mauvais mois pour l'activité, avec un ARVE consolidé Appli médiocre, à peine supérieur à celui du mois dernier :



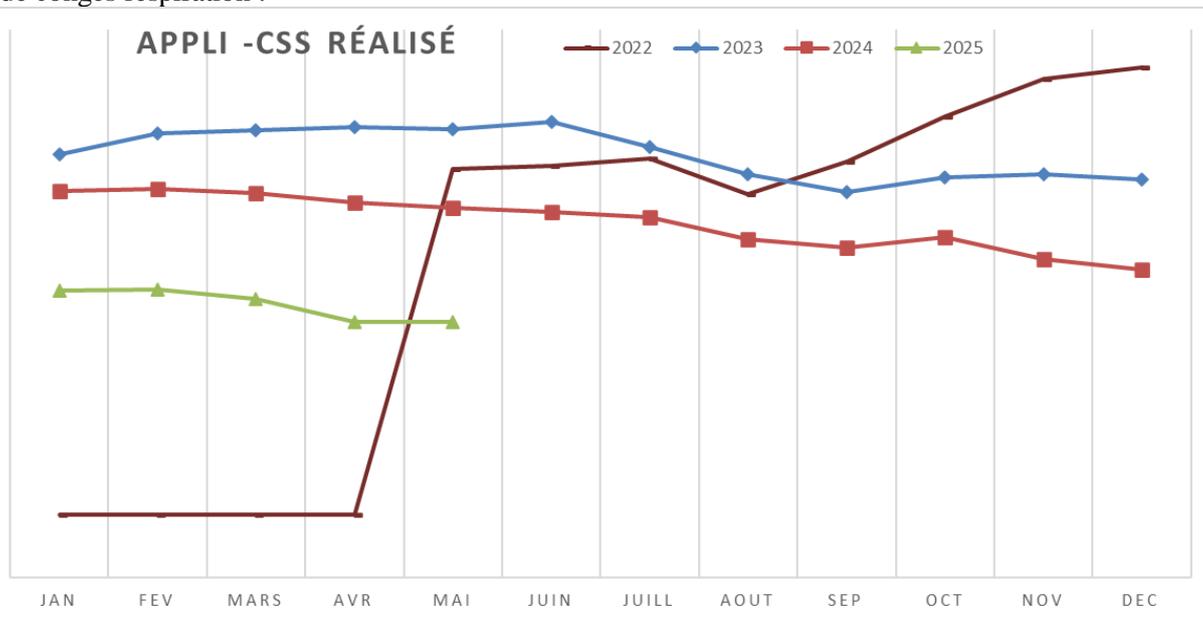
L'ARVE de APPS est le moins mauvais mais c'est le seul qui baisse vraiment :



Sur les autres entités, l'ARVE s'améliorer un peu par rapport au mois dernier mais reste à des valeurs très basses :

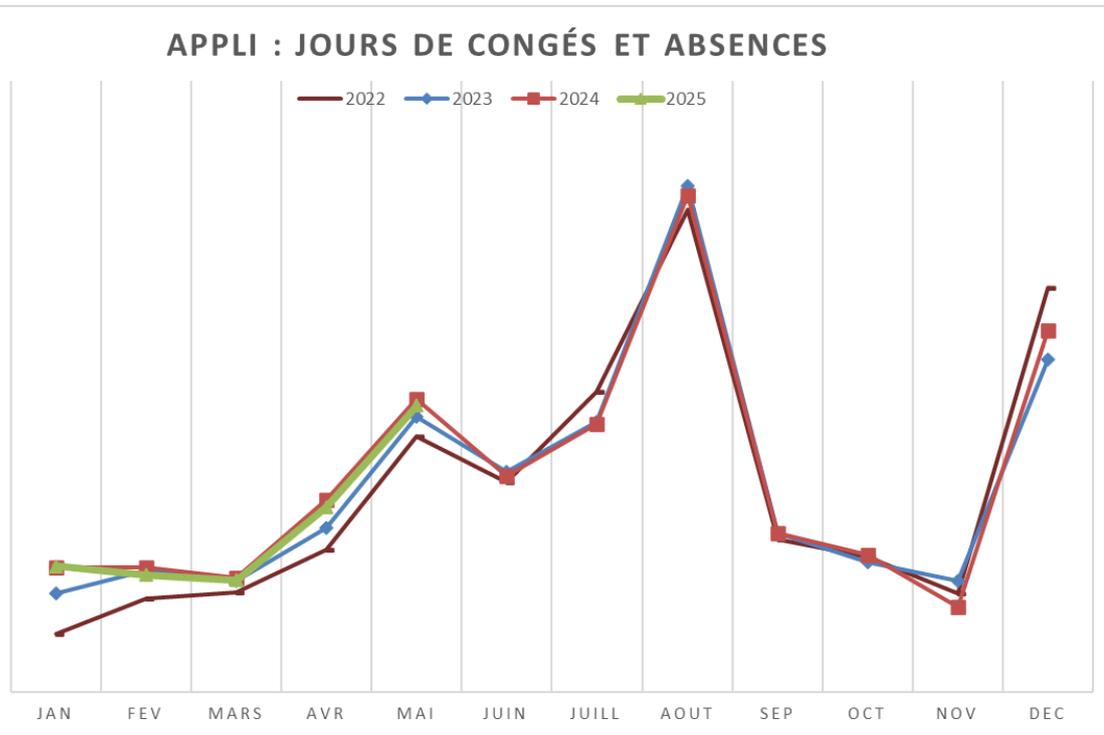


Le nombre de jours CSS facturables est resté stable malgré la baisse des effectifs. Il y a probablement un effet des fins de congés respiration :

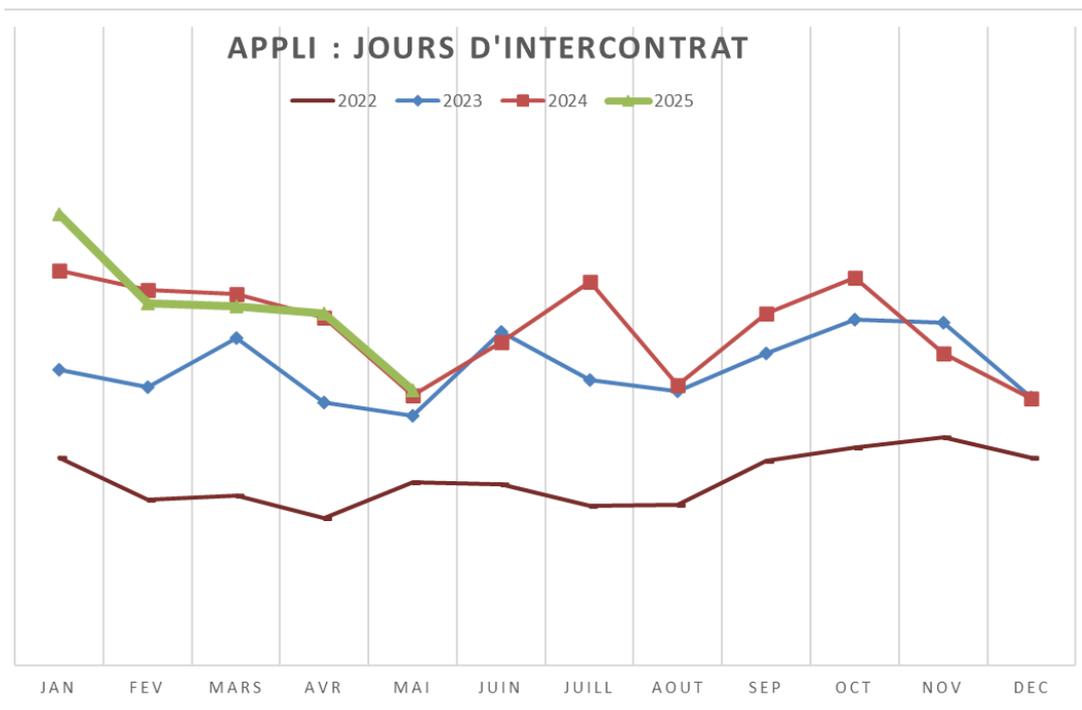


Lorsque le second pilote de ce congé respiration sera effectif, avec l'effet conjugué de la baisse de l'effectif, on devrait revoir une baisse assez marquée des jours CSS facturables.

Ce mois de mai 2025 fait partie des mois gruyère (avec des ponts) qui invite à solder ses congés. On était sur un niveau de congés légèrement plus élevé qu'un mois de juillet classique. Mais c'est assez récurrent avec les mois de mai :



Du fait des congés, le nombre de jours d'intermission est plus bas que les mois derniers, sans pour autant être un bon chiffre :



Toutes les entités suivent cette tendance, mais c'est en réalité en juin qu'on mesurera vraiment si une amélioration se fait sentir ou non.

Les jours de maladies/maternité sont restés à un niveau élevé encore en mai, mais toujours sans réelle visibilité sur la part liée aux maternités :

